

Réponses aux questions posées lors de la visioconférence du 4 mai 2020

*(Mme Sylvie Baune, Infirmière Hygiéniste et Dr Nathalie van der Mee-Marquet du CPIAS
Centre Val de Loire)*

1) - La climatisation : qu'en penser ?

Concernant l'utilisation des climatiseurs et ventilateurs, vous pouvez vous référer aux recommandations du Haut Conseil de Santé Publique en date du 24 avril 2020 (chapitre 11). Ce document précise que :

- l'utilisation d'une climatisation ne se substitue pas à l'aération des locaux,
- l'utilisation d'une climatisation est possible, s'il n'y a pas de recyclage de l'air
- ces appareils doivent bénéficier d'une maintenance régulière.

2) - Où trouver du matériel type blouses et tabliers etc. ...Equipements de Protection Individuelle ?

Nous vous conseillons de vous rapprocher des pharmacies- Vente de matériel- pour les professionnels de santé.

3) - Une personne atteinte de maladie auto-immune est-elle à risque?

La liste des "personnes à risque d'évolution vers formes graves" comporte les patients qui nécessitent un traitement immunosuppresseur (voir liste ci jointe).

4) - Faut-il mettre des gants si massage péribuccal et fuites salivaires, massage de zones irradiées? Les opportunités du Port des gants :

Le port des gants de soins à Usage Unique est à évaluer en fonction des gestes à réaliser, et en pratique pour tout contact avec les liquides biologiques, contact avec les muqueuses, et lorsque le professionnel a les mains lésées (Précautions standard). La salive est un liquide biologique; en conséquence, si le geste expose à la salive, le professionnel qui réalise ce geste doit porter des gants.

5) - Quelle est la réelle efficacité de la distance de un mètre alors qu'un éternuement ou une toux sont projetés à plus d'un mètre?

Comme précisé dans les recommandations de la SF2H, sur la base d'une modélisation, les gouttelettes peuvent être transportées à plus de deux mètres lors de la toux et à plus de six mètres lors d'un éternuement.

D'où les autres mesures barrières préconisées : tousser et éternuer dans son coude, et port du masque.

La distance de 1 m prévient la contamination en dehors des éternuements.

6) - Que faire si le professionnel de santé est une personne à risque?

NON prise en charge des sujets COVID+ dans le cadre des soins.

Dans le cadre des soins aux patients non COVID ni suspect, Port d'un masque chirurgical au contact des patients, respect de l'hygiène des mains ;

Entretien de la pièce réservée aux consultations, avec utilisation d'un produit virucide ;
Autosurveillance et Dépistage si apparition du moindre symptôme évocateur d'infection à Covid-19.

7) - Quels sont les risques pour un patient qui passerait derrière un patient asymptomatique mais contagieux, dans la même pièce?

Pas de risque spécifique si les gestes barrières et la distanciation sont respectés ;
Il convient d'aérer les locaux plusieurs fois par jour et de réaliser un bio nettoyage avec un produit virucide, en insistant sur les parties les plus touchées.

8) Absence de fenêtre ?

La pièce réservée aux consultations doit posséder, au minimum, un système de ventilation.

9) - Faut-il se doucher, se laver les cheveux, se changer de vêtements en revenant chez soi le soir?

Pas de préconisations particulières; le respect des précautions d'hygiène, notamment l'hygiène des mains, suffisent.